

SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE PETANQUE

& DE LA LIGUE DU CENTRE

Sous la présidence d'honneur de MM:



- ◆ Le Gouverneur de la Province de BEN SLIMANE
- ◆ Le Pacha de la Ville de BEN SLIMANE
- ◆ Le Président du Conseil Municipal de BEN SLIMANE
- ◆ Les Parlementaires de BEN SLIMANE
- ◆ Le Caïd du 1^{er} Arrondissement de BEN SLIMANE
- ◆ Le Président de la FRMP
- ◆ Le Président de la Ligue du Centre

LE CLUB DE PETANQUE HASSANIA BEN SLIMANE



CHIBP

ORGANISE



SON CONCOURS OFFICIEL ANNUEL

Le Dimanche 22 Février 2015

REPARTITION DES PRIX : 20 100,00 Dhs

1 ^{er} PRIX		2 ^{ème} PRIX
Coupe M. le Gouverneur 5 000,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.	CHAMPIONS	Coupe M. le Parlementaire et Président du club 2 100,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
Coupe M. le Pacha 2 100,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.	S/CHAMPIONS	Coupe M. le Caïd du 1 ^{er} Arrondissement 1 500,00 Dhs - 3 Coupes Indivi.
900 x 2 = 1 800,00 Dhs	1 / 2 FINALES	600 x 2 = 1 200,00 Dhs
600 x 4 = 2 400,00 Dhs	1 / 4 FINALES	300 x 4 = 1 200,00 Dhs
200 x 8 = 1 600,00 Dhs	1/8 FINALES	150 x 8 = 1 200,00 Dhs
12 900,00 Dhs	TOTAL	7 200,00 Dhs

- Frais d'engagement 45,00 Dhs par Triplette
- Les inscriptions seront reçues par l'arbitre désigné ci-dessous :
le Samedi 21/02/2015 jusqu'à 22H00.
- Coup d'envoi des parties à 09H00 Précises, Arrêt au 1/8 de Finale, reprise à 14H30.
- Le dépôt des licences auprès du délégué du concours est obligatoire au 1/8 de finale;
- La tenue unifiée est obligatoire à partir des 1/8 de finales.

Jury :

Arbitre : M. HARTI

GSM : 06 66 15 31 19

- Représentant de la ligue :
M. HILOUANE Ahmed

- Arbitre du jour

- Président du club organisateur



Délégué : M. ISIALI

GSM : 06 67 67 97 21